Union Européenne : 3 millions d'euros en « frais de santé » pour les eurodéputés

07/03/2011 à 10h00

Une fuite d'un document interne de l'U.E "*Le guide pratique des remboursements des soins médicaux*", révèle que, cette année, le coût des soins de santé des eurodéputés se montera à plus de 3 millions d'euros (en augmentation de 36%). Ces "*soins de santé*" englobent aussi bien la chirurgie esthétique que le remboursement du Viagra, les soins minceurs et les traitements anti-âge des députés.

Les 736 membres du parlement européen et leurs familles peuvent y prétendent. Les contribuables européens prennent également à leur charge au 2/3 les frais de voyages vers les spas fréquentés par les députés.

Sont également couverts les traitements "*nouvel âge*" et les thérapies alternatives tel le drainage lymphatique… Les maris et fils des femmes de députés peuvent également demander le remboursement du Viagra si l'impuissance résulte d'une maladie grave…»

Des critiques s'élèvent contre l'importante augmentation cette année du coût des soins des parlementaires, alors que l'austérité financière est présente partout. Bruxelles rétorque que la plupart des parlementaires passent leur temps en dehors de leur pays et ne peuvent donc bénéficier de leur propre système de santé…

Plusieurs députés britanniques s'insurgent contre ce gaspillage sans fin de l'argent des contribuables et dénoncent cet énorme gâchis commis par Bruxelles et l'U.E, d'autres demandent un référendum qui permettrait à la Grande Bretagne de quitter l'U.E.